

La Caisse des Ecoles du 7ème arrondissement organise pour les enfants scolarisés ou habitant le 7ème arrondissement, deux séjours « Arc en ciel »

Les inscriptions seront reçues de 9h à 15h sans interruption, les lundi, mercredi et jeudi, à partir du 10 juin 2020, à la Caisse des Ecoles du 7ème Arrondissement. 116 rue de Grenelle. 75007 PARIS, métro Varenne ou Solférino, (Tél.: 01.45.51.35.99). Des réductions s'appliquent aux séjours en fonction du quotient familial.

Documents à présenter : carnet de vaccinations de l'enfant à jour, 1 photo d'identité, 1 timbre (tarif en vigueur), l'attestation sécurité sociale, l'assurance extrascolaire et un acompte de 50% du prix du séjour.

1 - LEUCATE - LA FRANQUI (Languedoc Roussillon) - Voyage TGV

NARBONNE + BUS jusqu'au centre (ODCVL)



Enfants de 6 à 12 ans Séjour du 17 au 28 août 2020 soit 12 jours



Le Centre « Les Coussoules » bordé d'une plage à 30 mètres du centre, est situé au cœur du hameau de la Franqui d'un village du Languedoc Roussillon, en bord de mer Méditerranée. Six pavillons permettent d'accueillir simultanément des groupes d'âges et d'activités différents.

Les repas sont pris au restaurant ou sur la terrasse ombragée. Chambre de 6 ou 7 lits avec sanitaires. Salle d'activités, ping-pong, volley et basket sur le centre, bateau à moteur privatif. Piscine extérieure.

Activités :

Un programme pour profiter de l'été au bord de la mer :

Le kayak ou le paddle.

La promenade en mer.

L'initiation au char à voile à partir de 8 ans.

Les jeux de plage, le volley, le basket.

La journée à Aqualand

La cité médiévale de Carcassonne.

Le cerf-volant sur la plage.

La pêche à pied dans l'étang ou en bord de mer.

La découverte de la pêche à la caluche avec un vrai marin pêcheur.

Le marché nocturne.

Les soirées grillades, les veillées pour jouer ou faire la fête...







PRIX SEJOUR A LEUCATE: (12 jours):

T10 = 692.88 € T 9 = 635.16 €

T 8 = 577.44 €

T7 = 419.04 € T6 = 297.00 €

T5 = 227.16 €

T3 = 129.72 € T2 = 64.80 €

T4 = 173.04 € T1 = 25.44 €

Séjour du 2 au 9 août 2020 soit 8 jours

Enfants de 4 à 16 ans

2 – Le Domaine équestre de Chevillon

(Bourgogne) – Vovage en BUS

(Domaine équestre de Chevillon)

Immersion totale dans l'univers du cheval Du niveau débutant à confirmé avec passage de Galops en fin de séjour





Le Domaine est situé aux portes de la Bourgogne, à 1h30 de Paris. Il est doté d'installations confortables de plain-pied, réparties sur 4 unités d'hébergement (équipées de barres anti-intrusion) au coeur du centre, permettant de regrouper les enfants par tranches d'âges. Chambres de 2, 4 ou 8 lits avec sanitaires complets. 4 salles d'activités et spectacle avec jeux de lumières, scène et sono, aire de jeux, trampoline. Elle possède une piscine chauffée et surveillée.

3 moniteurs permanents diplômés d'état

- Un centre labellisé Ecole Française d'Equitation
- Des infrastructures professionnelles et couvertes permettant de pratiquer l'équitation par tous les temps
- Cavalerie adaptée à tous les niveaux avec 40 chevaux et 30 poneys



Activités équestres :

Les enfants auront jusqu'à 3h30 d'activités équestres par jour dont 2 heures d'équitation par groupes de niveaux. Voltige, saut d'obstacles, promenade.

Promenades à poney avec pique-nique, feux de camps et bivouac dans la campagne.

Pansage, jeux équestres, initiation à la voltige, équifun...

Les enfants âgés de 10 ans peuvent s'inscrire au choix, en fonction de la taille et du niveau équestre, en stage poney ou stage cheval.

Les activités et animations :

Piscine, contes, chants, atelier peinture avec les mains, cuisine, spectacle de fin de séjour, grands jeux de plein air, activités manuelles et artistiques, journées à thèmes, trampoline, boum, ferme pédagogique, pêche...









PRIX SEJOUR (8 jours):

T10 = 461.92 € T 9 = 423.44 €

T 8 = 384.96 €

T7 = 279.36 €

T6 = 198.00 €

T4 = 115.36 € T3 = 86.48 € T5 = 151.44 € T2 = 43.20 €

T1 = 16.96 €

En cas d'annulation juste avant le départ, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur production d'un avis médical, envoyé dans les 8 jours qui suivent la date du départ. Dans tous les cas. 20 % du prix du séjour seront retenus du remboursement